



REVUE DE PRESSE

Jeudi 1^{er} novembre 2018



Le chiffre

8€

Fini
les bagages
en cabine de
moins de 10 kg

gratuits chez Ryanair à partir d'aujourd'hui. La compagnie aérienne low cost fait désormais payer le service: il coûte 8 euros à la réservation et 10 euros après coût en ligne (jusqu'à 40 minutes avant le départ). À défaut, il vous en coûtera 25 euros au comptoir de dépôt des bagages ou à la porte d'embarquement. Vous pouvez cependant toujours voyager avec un petit sac sur vous (40 cm x 20 cm x 25 cm, maximum) sans avoir à déboursier quoi que ce soit de plus. Ryanair espère ainsi gagner du temps au moment de l'étiquetage des bagages et réduire les retards.

La production mondiale de vin en hausse de 12% en 2018

Une production mondiale de vin historique en 2018

282
MILLIONS
D'HECTOLITRES

+ 12%
par rapport à 2017

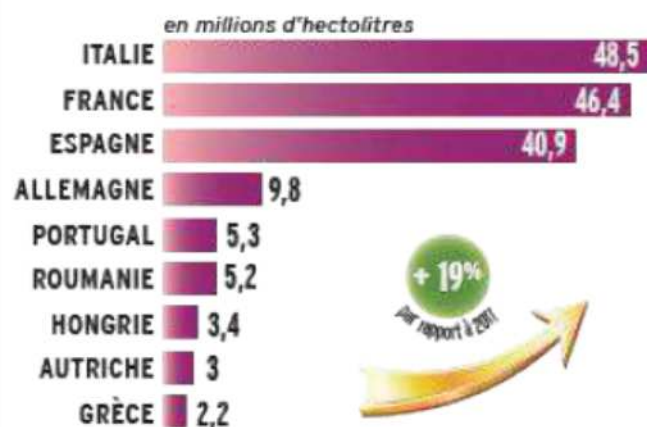


Une des plus hautes depuis 2000

Le top 5 des premiers producteurs



Les estimations de récolte dans l'UE 2018



Les estimations de récolte hors UE 2018



Source : OIV (Organisation internationale de la vigne et du vin)

INFOGRAPHIE CL

La mort, ce métier qui recrute

- Le nombre de morts va aller croissant dans les trente prochaines années
- Le secteur funéraire recrute
- Témoignages de Charentais qui ont choisi ces métiers.

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Avant, Stéphanie Girot était organisatrice de mariages. Son quotidien, c'était les festivités, l'amour, la joie. Mais depuis février, cette quadragénaire est stagiaire conseillère funéraire aux Pompes funéraires générales (PFG) à Angoulême. Elle a troqué les bouquets fous pour les couronnes mortuaires, les éclats de rire pour le silence du deuil. «J'étais arrivée au bout de ma carrière, j'étais en quête de sens», exprime la Charentaise. Par le hasard d'une annonce trouvée à Pôle emploi, elle est, dit-elle, «entrée dans le funéraire». Stéphanie Girot a profité de la vaste campagne de recrutements lancée cet été par le groupe OGF (Obsèques générales de France), auquel appartient PFG: 1 000 CDI recherchés pour 2018.

773 000 décès annuels à l'horizon 2050

À Saint-Yrieix, Dominique Jaulin, le patron du Centre funéraire charentais, racheté par la Maison des Obsèques l'an dernier, assure: «À l'horizon 2050, 773 000 décès sont prévus, selon les projections de l'Insee, quand, aujourd'hui, on est à plus de 550 000. Donc toutes les entreprises vont recruter.» Comme Stéphanie Girot, Pascal Poelger a saisi l'opportunité de se reconvertir. À 43 ans, ce Charentais



Pascal Poelger (à droite) entamera sa formation en janvier. Il a découvert le métier en stage au Centre funéraire charentais, auprès de Yohann Fondrat, à Saint-Yrieix. Photos Renaud Joubert

qui a été dix ans porteurs de journaux assure avoir trouvé sa voie. Accompagner les familles, diriger les cérémonies, aller chercher les corps... «C'est impressionnant quand on découvre le milieu... Si je l'avais fait à 20 ans, ça m'aurait peut-être rebuté, mais là, non, bien au contraire.» «Des chauffeurs-porteurs, des conseillers funéraires, des marbriers... ça recrute énormément, dans les principaux métiers du funéraire et sur la France entière», souligne Fabrice Desmoucron, responsable chez OGF de 14 agences en Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres. En plus de la courbe des décès qui va monter dans les années à venir, beaucoup de professionnels vont partir à la retraite et devront être remplacés. Lui, a actuellement deux postes à pourvoir en Charente-Maritime. «On engage les gens sur la motivation, les qualités humaines.»

Sur les qualifications aussi: depuis 2012, il faut être titulaire du diplôme de conseiller funéraire pour exercer le métier, après avoir suivi une formation théorique plus un stage pratique. OGF propose directement la formation à son siège à Nanterre aux personnes que le groupe recrute. Mais il existe des écoles un peu partout en France. «Rien que depuis ce matin, j'ai été contactée par trois entreprises avec des offres: deux sur Paris, une à Chartres», déplore Florence Fresse, directrice de l'École nationale des métiers du funéraire à Paris, qui forme depuis 2002 une centaine de conseillers funéraires de toute la France par an. Moyenne d'âge des aspirants conseillers: 35 ans. «Dans le contexte actuel, 100 % des diplômés trouvent du travail», promet-elle, tout en soulignant que le diplôme n'est pas aisé à obtenir.

“
Mon fils m'a dit
comme un jeu de mots:
«La mort, en fait, c'est
un métier vivant !»

le travail demandé», décrit le chef d'entreprise de 57 ans, dont le père était déjà marbrier funéraire. Quelles sont les qualités requises? Savoir être flexible sur les horaires, faire face aux intempéries... «Et il faut un cerveau!», glisse Bernard Boireau qui rappelle que le métier s'est modernisé avec l'utilisation de machines complexes et informatisées. «Ces contraintes ne rendent pas le métier attractif pour les jeunes et pourtant, on a besoin de recruter.» De son côté, OGF recherche 200 marbriers partout en France. Le groupe compte ouvrir ce mois-ci, en partenariat avec une maison familiale et rurale du Lot-et-Garonne, un CAP dédié à la marbrerie funéraire. «On est obligé de prévoir», assure Fabrice Desmoucron. La première raison qui vient en tête de ceux qui se dirigent vers le secteur funéraire? «L'utilité, déplore Pascal Poelger. On sent qu'on est utile auprès des familles.» Stéphanie Girot a balayé une crainte: celle de se sentir

«toujours au bord de la falaise, entre la vie et la mort, de ne voir que le côté sombre». Son métier, c'est bien au service des vivants qu'elle l'exerce. «Un mariage, c'est l'événement important que vous avez un an pour organiser. Des obsèques, c'est tout aussi important, mais vous n'avez que quelques jours.» «Les obsèques de quelqu'un sont une grande responsabilité», confirme Yohann Fondrat, conseiller funéraire depuis 1994 au Centre funéraire charentais, avec qui Pascal Poelger a fait un stage. Au début, j'ai vécu des moments difficiles, beaucoup de stress pour ne pas me tromper. Beaucoup le disent: pour travailler dans la mort... mieux vaut être un bon vivant. «Cela permet d'avoir un autre regard, promet Dominique Jaulin, trente-neuf ans de métier. Si vous prenez trop les choses à cœur, vous risquez de sombrer dans la dépression.» Astreintes de nuit, travail le week-end, le métier a ses contraintes. Souvent aussi, les professionnels font face aux interrogations de leur famille et de leurs proches. Le fils de Pascal Poelger a, lui, trouvé une boutade: «La mort, en fait, c'est un métier vivant!» Stéphanie Girot passera l'examen de conseiller funéraire en janvier. Le même mois, Pascal Poelger entamera sa formation dans une école de Poitiers. La mort a un bel avenir devant elle.

«Je les aime, mes morts, je les bichonne, je les prépare»

Elle le dit avec une jolie image: «J'ai l'impression d'être un peu l'ange des morts.» Depuis dix ans, Christelle Fort, de Saint-Yrieix (Photo Quentin Petit), est thanatopraticienne. Son métier, au nom si singulier: habiller les morts, les maquiller si besoin et surtout réaliser des soins. En clair, elle injecte du formol dans le corps du défunt par voie artérielle pour l'embaumer et stopper le processus de décomposition. «Le but, c'est de rendre les défunts naturels, qu'ils ressemblent à ce qu'ils étaient vivants. J'efface les marques de la maladie, de l'accident, du suicide... Je les aime, mes morts, je les bichonne, je les prépare... Ça m'arrive souvent de leur parler pendant les soins.» Une «avocation» sensible qu'elle exerce depuis 2008, suite à une reconversion professionnelle. «J'ai voulu faire cela dès mes 15, 16 ans, l'âge où j'ai commencé à côtoyer la mort.» Son métier, elle l'a appris en 2006 dans l'école de Serge Wilkins, basée à l'époque à Cognac: deux ans d'études puis obtention d'un diplôme national, encadré par le ministère de la Santé. Aujourd'hui, après un bref passage à Roulet en 2012, l'école Wilkins n'est plus

implantée en Charente. Serge Wilkins a déménagé sa formation en 2014 à Vanxains (Dordogne). Il confirme qu'il y a de l'emploi pour les personnes qu'il forme chaque année, une douzaine environ, mais il faut être prêt à quitter la région. «On fait face à une demande croissante des services des thanatopraticiens: les familles y voient de l'intérêt tant sur le plan psychologique que sur celui de l'hygiène.» L'intervention d'un thanatopraticien ne se fait qu'à la demande, pour un coût généralement compris entre 250 et 400 €. Depuis 2008, Christelle Fort, qui œuvre dans les centres funéraires ou dans les morgues, a constaté une augmentation de son activité. «Dans les cinq ans à venir, je pourrai envisager de prendre un salarié», confie celle qui est toujours d'astreinte, avec ses malles dans la voiture. «Si quelqu'un veut se lancer, il ne faut pas hésiter. Mais il ne faut pas se forcer: ce métier, il faut le sentir.»



Recherche marbriers

S'il y a des places de conseiller funéraire à prendre, marbrier devient également un savoir-faire très prisé. «Dans les cinq ans à venir, il va y avoir un fort besoin de renouvellement», met en garde Dominique Jaulin. Pour ce métier essentiellement masculin, physiquement difficile, Bernard Boireau, marbrier installé à Champniers depuis 1986, peine déjà à recruter. «J'ai quatre salariés là où il faudrait que j'en sois dix pour faire



À 40 ans, Stéphanie Girot a décidé de devenir conseillère funéraire.

Le chiffre

4 191 Le nombre de décès en Charente en 2017, selon l'Insee, soit 2,14 % de plus qu'en 2016 (4 103 décès). En France, on comptabilise 603 000 décès en 2017, contre 587 000 l'année précédente. D'après la CCI Charente, le département compte 61 entreprises de services funéraires, totalisant environ 120 salariés.

Deux manifestations des «Coquelicots» demain à Cognac et Angoulême

Les collectifs citoyens «Nous voulons des coquelicots», nés après la démission de Nicolas Hulot et la parution en septembre d'une tribune du même nom dans *Charlie Hebdo*, organisent deux manifestations ce vendredi en Charente. D'un côté, le rassemblement angoumois aura lieu à 18h30 devant l'Hôtel de Ville. De l'autre, le rassemblement cognaçais, qui se tiendra dès 18h, place François-I^{er}. L'objectif de ces rassemblements est de réclamer l'interdiction de tous les pesticides de synthèse. L'appel à manifester le premier vendredi de chaque mois est national. Un premier rassemblement avait eu lieu en Charente le 5 octobre devant l'Espace Franquin.

Vaccination: les infirmiers piqués au vif

La Nouvelle-Aquitaine permet depuis l'an passé aux pharmaciens de vacciner contre la grippe, acte effectué depuis 2008 par les infirmiers. Ces derniers s'insurgent contre le mépris de leur profession.

Mathieu ESCOULA
m.escoula@charentelibre.fr

Leur revendication tient en un mot: reconnaissance. Trois semaines et demie après l'ouverture de la campagne vaccinale contre la grippe, certains des 396 infirmiers libéraux en Charente tiquent toujours. En cause, la possibilité pour les pharmaciens de Nouvelle-Aquitaine de vacciner. Une expérimentation lancée il y a deux ans par l'Agence régionale de santé (ARS) sans la moindre concertation avec les infirmiers. «La nouvelle nous est tombée dessus, s'agitant Angélique Aouar et Cécilia Dupuy, infirmières associées dans le secteur de Brie-Champniers. Nous nous sommes alors demandé "à quoi sert-on si d'autres vaccinent à notre place?"», tonnent-elles à l'unisson.

Au total, 90 pharmacies participent à l'expérience, soit un pourcentage de 68,2 %. Trop peu pour l'ARS qui compte atteindre le cap des 80 % l'an prochain.

Une concurrence jugée déloyale

Si, selon le communiqué de l'agence, la démarche a pour but de «simplifier l'accès à la vaccination et d'inciter la population à adopter ce geste simple et protecteur», elle est mal digérée par les infirmiers libéraux qui voient en elle une concurrence déloyale. «Il y a eu un vé-



Pour inciter les gens à se faire vacciner chez les infirmiers, Ludovic Gerbou donne l'exemple chez sa collègue Nadine Allari, installée à Jarnac depuis dix-huit ans.

Photo Renaud Joubert

ritable matraquage médiatique autour de l'expérimentation et ça leur a fait de la pub tandis que nous n'y avons pas droit alors que nous sommes les premiers acteurs de la vaccination [les infirmiers vaccinent depuis 2008, NDLR]», peste Angélique Aouar. «Certains de mes patients pensaient même que je ne pourrai plus les vacciner», renchérit Cécilia Dupuy. Même agacement du côté de la Fédération nationale des infirmiers.

«Notre profession est en train d'être bouffée», se lamente Michel Beguier, infirmier libéral à Gond-Pontouvre depuis dix ans. «Nous ne sommes même pas dans l'ombre des pharmacies, nous sommes dans l'ombre tout court», réagit à ses côtés Ludovic Gerbou, installé à Lignac depuis quinze ans. Prédissant que tous les pharmaciens vaccineront en 2020, l'objectif du syndicat n'est donc pas d'obtenir la levée de l'autorisation accordée aux officines,

mais que les infirmiers soit partie prenante à toute information faite au public autour de la vaccination. L'acte étant facturé au même prix qu'il soit pratiqué par un infirmier ou en officine: 6,30 € sur présentation d'un bon de prise en charge CPAM et 4,50 € lors d'une prescription médicale. Un supplément de 2,50 € est demandé si l'infirmier se déplace à domicile. Du côté des pharmaciens, on ré- fute le terme de concurrence dé-

Le chiffre

100 Chaque pharmacie participant pour une première fois à l'expérimentation reçoit une prime de 100 euros dès lors que cinq vaccinations ont été réalisées dans l'officine. Cette somme est accordée au titre des «contraintes spécifiques de l'expérimentation», selon l'Ordre national des pharmaciens.

loyale. «Je ne fais pas de "prosélytisme", le patient est libre de se faire vacciner chez moi ou chez l'infirmier, justifie Jean-Philippe Brégère, pharmacien à Soyaux et président de l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine. Et d'enchainer: «Tous les pays qui sont passés à la vaccination officielle comme le Royaume-Uni, l'Irlande, le Portugal, le Canada ou encore les États-Unis ont amélioré leur couverture.» Une tendance en France impossible à vérifier, l'ARS n'ayant pas souhaité réagir. Un silence à peine étonnant pour les infirmiers qui sortiront de leur réserve habituelle et porteront leurs revendications le 20 novembre à Bordeaux à l'occasion d'une grande mobilisation.



La façade de l'Éden, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1984, a été reconstruite à l'identique. Les vitraux qui surplombent l'entrée ont été posés il y a deux semaines.

Photos F. P.

- Ravagé par un incendie en 2014, l'Éden vient de rouvrir à Saint-Jean-d'Angély
- Emblème de la ville, cet ancien cinéma Art déco a été entièrement repensé
- Il devient une salle de spectacle ultramoderne et confortable.

Le mythique Éden renaît de ses cendres

Fabien PAILLOT

Il avait fallu 76 jours pour bâtir l'Éden originel, inauguré en 1931 à Saint-Jean-d'Angély. Le reconstruire aura cette fois demandé près de trois ans. Le mythique bâtiment Art déco détruit par un incendie en mai 2014 vient tout juste de renaître de ses cendres. Inauguré en septembre, cet ancien cinéma – point de repère et boîte à souvenirs pour des générations d'Angériens – accueille désormais une salle de spectacle ultramoderne et confortable. Près de 600 000 euros ont été investis rien que pour les équipements techniques et sonores. «*Mon objectif, c'était de ne pas rater l'acoustique*», explique Françoise

Mesnard, maire de Saint-Jean-d'Angély. Près de 3,8 millions d'euros ont été nécessaires pour boucler ce projet et la renaissance de l'Éden. Avec une performance pour une commune aux finances plus que limitées: «*Nous n'avons pas mis un euro. Mais il faut beaucoup d'imagination dans une ville sur-endettée*», souffle l'élue qui a pu compter sur l'aide du Département, de la Région, de l'Europe et d'une myriade d'organismes publics.

Un modèle architectural

L'histoire de l'Éden débute avec André Guillon, un architecte qui réalise là un cinéma de 1 100 places. Le cinéma connaît alors un âge d'or, tout comme l'Art déco. Pour

son audace, la beauté et l'originalité de ses plans, André Guillon recevra la médaille d'argent à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1933. L'Éden s'érige alors en modèle architectural et devient, plus près de nous, un emblème de la ville. Les décennies passent. Les projecteurs laissent place à une scène immense qui accueille des artistes de renom. En 1984, l'Éden obtient une inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Les temps changent pourtant. Les usines ferment à Saint-Jean. La fréquentation s'effrite, comme les murs de l'édifice. En 2003, l'Éden se voit contraint de fermer après l'avis négatif de la commission de sécurité. La Ville rachète les lieux l'année suivante pour mieux les

laisser à l'abandon. L'ancien cinéma est visité, squatté pour finir... incendié. «*Il a brûlé un mois après mon élection, devant les Angériens en état de choc*», se rappelle Françoise Mesnard. La rénovation de ce «*lieu emblématique*» était l'une de ses promesses de campagne. Les flammes et ce «*tas de gravas*» auront au moins permis d'amorcer les travaux... Si la façade classée a été reconstruite à l'identique, le corps du bâtiment a, lui, été pensé pour répondre aux exigences actuelles. La salle de spectacle compte désormais 320 places assises montées sur des gradins entièrement rétractables. «*Une télécommande permet de les ranger en moins de cinq minutes*», et de libérer l'espace pour 415 pla-

Blues Passions pour la musique

Blues Passions a hérité de la programmation musicale de l'Éden. Une convention a été signée entre la Ville de Saint-Jean-d'Angély et l'association cognacaise en passe de devenir une société coopérative à intérêt collectif (Scic). À charge pour Blues Passions de programmer une date par mois, d'octobre à mai. Pour l'instant, seule quatre affiches ont été calées d'ici au mois de janvier. Mais la programmation définitive ne saurait tarder. «*Nous travaillons sur la suite*», confirme Samuel Vincent, le directeur adjoint de Blues Passions et par ailleurs créateur du Free Music, le festival de Montendre. Avec l'Éden, l'association cognacaise entend proposer «*des artistes populaires ayant des publics identifiés ou des projets dans l'air du temps*». «*On ne s'interdit rien*», explique Samuel Vincent qui assure n'avoir aucune contrainte quant aux styles programmés à Saint-Jean-d'Angély. Seule obligation: assurer des juges convenables pour la Ville comme pour Blues Passions. «*Nous sommes producteurs de ces dates et donc intéressés au résultat*». Pour remplir l'Éden, Cognac Blues Passions compte sur son carnet d'adresses. «*Convaincre les artistes, c'est notre boulot. Cela n'est pas une science exacte, mais notre réseau nous permet d'en capter pas mal*», avance Samuel Vincent. À commencer par Thomas Fersen, Sanseverino ou le duo Élodie Frégé et André Manoukian, les premières têtes d'affiche programmées pour cette année du renouveau de l'Éden.

Il redevient ce qu'il a toujours été. Pour la jeunesse angérienne, c'est important. Et cela nous offre une vitrine.

ces debout selon les événements programmés. Car l'ambition de l'Éden est de multiplier les programmations, qu'il s'agisse de théâtre, de spectacles, de concerts ou d'événements privés.

Un bistrot Art déco

Si la Ville a créé deux postes pour gérer l'accueil et la régie, plusieurs conventions ont été signées avec des partenaires comme Blues Passions (lire par ailleurs) ou l'A4, l'association angérienne d'action artistique qui entame sa 29^e saison. «*L'Éden devient officiellement le premier théâtre de l'histoire de Saint-Jean-d'Angély*», se réjouit Céline Bohère, la directrice de l'A4, qui occupait jusque-là la salle polyvalente de la commune. Un changement d'échelle et d'ambiance qui la réjouit et la motive. «*Nous allons pouvoir tester de nouvelles choses, accueillir des compagnies plus imposantes et bénéficier d'un véritable confort et d'une salle chauffée*». Un détail non négligeable pour accueillir des scolaires, sourit Céline Bohère. La salle de spectacle s'accompagne d'un bistrot Art déco. Les deux peuvent être loués sur demande, respectivement 600 et 350 euros pour 24 heures. Une façon, là encore, de multiplier la fréquentation pour mieux équilibrer le budget de l'Éden. «*Il redevient ce qu'il a toujours été*», souffle la maire. Pour la jeunesse angérienne, c'est important. Et cela nous offre une vitrine.

Chiffres

320. C'est le nombre de places assises de l'Éden nouvelle mouture.

Des gradins entièrement rétractables permettent de passer à 415 places debout.

3,8 millions. C'est le budget total consacré à la construction de l'Éden. Seule la façade a été bâtie à l'identique. La salle de spectacle, ses loges et son bistrot répondent à toutes les exigences modernes.

170. C'est, en mètres carrés, la taille de la scène. Des décors ou installations sonores peuvent y être installés jusqu'à 8 mètres de hauteur. De quoi accueillir des spectacles d'envergure.



Françoise Mesnard, maire de Saint-Jean-d'Angély (au centre), s'appuie sur l'équipe de l'Éden: Pascale Ruffieux et Marc Brissonnet. Plusieurs conventions ont été signées pour assurer la programmation de spectacles et de concerts.

■ Le festival Littératures Européennes Cognac s'ouvre dans quinze jours ■ Une édition anniversaire étoffée, qui préfigure la nouvelle direction qu'il va prendre.

Une trente et unième page tournée vers l'avenir

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Un teaser (1) de 73 secondes diffusé sur les réseaux sociaux, et qui le sera également à La Salamandre de Cognac tout au long de la manifestation. Une présentation officielle de cette 31^e édition anniversaire en version XXL et en musique, jeudi soir dernier dans les locaux de la maison Hennessy.

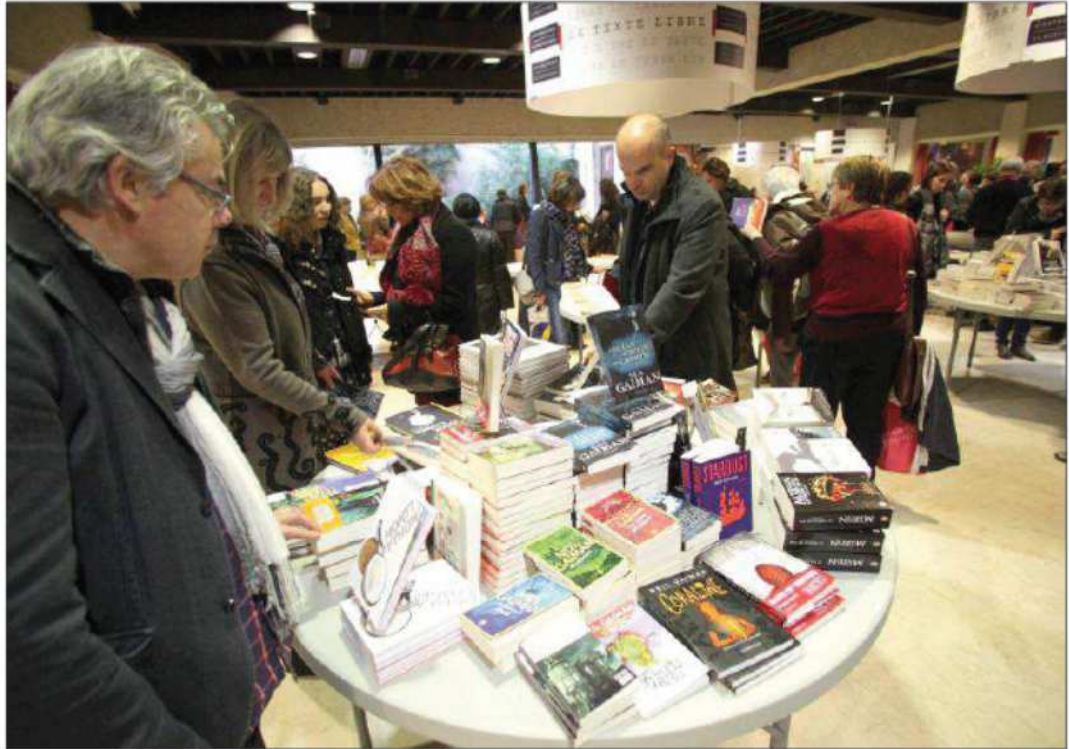
”

Cette volonté d'enrichir la programmation est caractéristique de la voie que nous voulons prendre, à savoir croiser les publics et les disciplines.

Pour fêter ses 30 ans, le festival Littératures Européennes, qui s'ouvrira sur les pays de la mer Baltique du 15 au 18 novembre, a soigné la forme avec ces deux grandes premières. Pour le fond, ce qui attend le public est à l'avant, tant cette édition regorge non seulement de temps forts, mais aussi d'offres nouvelles qui préfigurent la nouvelle direction que va prendre ce festival, «pour continuer à surprendre et à exister», explique Anne-Lise Dick Daure, sa programmatrice.

Encore plus de propositions

Étoffée, cette 31^e édition l'est pour le moins. Entretiens, performances, débats, lectures musicales, projections, spectacles jeunesse, cafés Baltique, lectures casquées, le public aura de quoi



Pour cette 31^e édition, le public va non seulement profiter de nombreux rendez-vous, mais aussi de nouvelles propositions qui donneront le ton du festival de demain.

Photo archives Christophe Barraud

faire. Sans compter du théâtre avec une lecture scénique à l'Avant-scène, un atelier choral pour fêter le centenaire de la Lettonie (le 18) et des films en partenariat avec Eurociné Cognac. «Nous aurons aussi la Cie Artéfa qui nous accompagnera tout au long du festival pour lui donner une couleur particulière et des top-auteurs baltes bien sûr», ajoute Anne-Lise Dick Daure.

Renouveler le public

«Cette volonté d'enrichir la programmation est caractéristique de la voie que nous voulons prendre, à savoir croiser les publics et les disciplines. On envisage aussi d'associer au festival de grands noms français de la littérature à l'avenir.»

Pour cette édition, les organisateurs ont particulièrement gâté le jeune public. Des ateliers di-

vers rythmeront ces trois jours, comme les rencontres avec des illustrateurs, pour les ados comme pour les plus jeunes.

Un jeu les attendra également à la fondation Martell le samedi (14h30), comme un spectacle à voir en famille le dimanche à La Salamandre, «Tartare de contes» de la Cie La Sensible. Un espace jeunesse leur sera consacré.

«Nous avons encore renforcé cette année les actions culturelles dans les établissements scolaires et les bibliothèques et médiathèques, et nous allons continuer. Diversifier le public est essentiel, préparer celui de demain est lui un enjeu majeur pour que perdure le festival», souligne Anne-Lise Dick Daure.

Une nouvelle configuration

Surprendre, non seulement en terme de propositions, mais aussi

dans l'organisation et l'aménagement des espaces. Si les organisateurs y veillent chaque année, «On teste toujours des choses différentes à chaque fois, plus ou moins réussies», sourit-elle, cette édition donnera elle aussi le ton pour les éditions prochaines en la matière. Les rencontres avec les auteurs seront de nouveau de mise au rez-de-chaussée de La Salamandre, «mais avec un dispositif au casque qui sera systématique dorénavant. Ce sera plus confortable par ailleurs pour le public. L'idée est de rendre ce format le plus sympa possible.»

Cette édition verra aussi l'apparition de sessions courtes – comme les cafés baltiques notamment pour de petits échanges avec les auteurs –, appelées à se développer dans le futur.

(1) Un teaser (ou aguiche en français) est un message publicitaire aguichant utilisé dans le teasing (ou l'aguichage), une technique de marketing.

Merpins: le foot faiseur de rêve

Atteint d'une myopathie, le petit Hugo, de Saint-Brice, a pu réaliser un de ses rêves grâce à la mobilisation de l'ASM. Découvrir Disneyland.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Li n'a pas oublié d'enfiler pour l'occasion le maillot floqué à son nom que lui avait offert le club de football de l'Amicale Sportive de Merpins (ASM), commune où il est scolarisé. D'une couleur jaune que le petit Hugo Nezereau, 8 ans, a fièrement arborée tout au long de son séjour à Disneyland Paris, où il s'est rendu en famille en milieu de semaine dernière. «C'était l'un de ses rêves qui a été rendu possible grâce à la mobilisation du club de foot», remercie encore Katia, la maman de ce ravissant blondinet frisé atteint d'une myopathie de Duchenne, maladie qui le contraint une fois par semaine à devoir se rendre à Paris, de Saint-Brice où la famille réside, pour y suivre un protocole de soins expérimental.

Une action pour le prochain Téléthon

En mars dernier, l'ASM avait souhaité apporter sa contribution à la réalisation de ce rêve en reversant à la famille la recette tirée d'une rencontre de championnat dont Hugo avait donné le coup d'envoi. Soit 700€ qui ont donc permis ce voyage chez Mickey, où il s'en est donné à cœur joie avec ses deux frères, le sourire toujours en bandoulière. Comme l'an dernier, quand le public avait découvert la



Hugo a arboré fièrement le maillot de l'ASM, la semaine dernière chez Mickey. Repro CL

bouille joyeuse de ce gamin sur le plateau télévisé du Téléthon tourné à Angoulême, dont il faisait partie des «ambassadeurs». Un ambassadeur «très courageux», souligne sa maman, ravie de constater que «pour l'instant, le traitement qu'il suit a stabilisé

la maladie. On croise les doigts pour que ça fonctionne.» Et d'annoncer vouloir mener une action lors du prochain Téléthon, à Merpins, appelant les personnes intéressées à contacter la famille à l'adresse suivante: katieanezereau@yahoo.fr.

VITICULTURE

Régime des autorisations de plantations au Castel, mardi à Châteaubernard. La Fédération des interprofessions, en lien avec FranceAgrimer, organise une réunion à destination des viticulteurs ce mardi 6 novembre, à 10 heures au Castel, pour expliquer le système des contrôles

et des sanctions de plantation, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018. En effet, le non-respect des règles et des engagements entraînera des sanctions financières voir l'impossibilité de recevoir des autorisations de plan. Renseignements auprès du Bureau national (BNIC) au

05 45 35 60 16 ou auprès de l'Union des viticulteurs (UGVC) au 05 45 36 59 88. Deux autres réunions sont également organisées à la maison de la vigne et des saveurs à Archiac (17) le même jour à 14h, et à la salle des fêtes de Mirambeau (17) ce mercredi 7 novembre à 10h.

Hausse du diesel: le spectre d'un front uni

Les «culs terreux» qui «fument des clopes et qui roulent au diesel» vont-ils faire trembler l'exécutif? L'appel à bloquer les routes le 17 novembre connaît un écho grandissant dans l'opposition.

Le mouvement d'humeur est né ces dernières semaines après la hausse du prix du diesel qui alimente les deux tiers du parc auto français. Il s'est depuis traduit par des pétitions en ligne et appels à manifestation, et reçoit aujourd'hui l'onction de certains partis.

Point d'orgue: la journée du samedi 17 novembre, qui concentre les appels au blocage des routes et jusqu'au boulevard périphérique parisien. L'objectif de leurs promoteurs, qui se sont baptisés «les gilets jaunes»: faire reculer le gouvernement, à l'image des «bonnets rouges» de 2013 qui avaient contraint François Hollande à revenir sur la mise en place d'une écotaxe.

Alors que l'un de ces appels émane d'un cadre de Debout la France, Ni-

colas Dupont-Aignan a été le premier à exhorter à «rejoindre la contestation». Marine Le Pen lui a emboîté le pas: «L'ensemble de nos cadres politiques et de nos élus seront aux côtés des manifestants», a-t-elle promis hier sans préciser si elle irait elle-même.

«Instrumentalisation» par l'extrême droite

D'abord minimisé par l'exécutif, attaqué par la CGT qui a dénoncé «une instrumentalisation» par l'extrême droite, le mouvement a toutefois pris de l'ampleur, au point que le chef des Insoumis Jean-Luc Mélenchon a fait part de sa bienveillance mardi à l'égard des futurs manifestants. «Nous n'appellerons

pas à la manifestation du 17 novembre, nous ne ferons pas de récupération politique.» Mais «leur colère est juste», a considéré le candidat malheureux à la présidentielle. Mieux: «Si nos amis sont dans (les manifestations), on sera fier d'eux.» À droite, la question de la participation aux actions du 17 novembre gagne également en popularité: «Arrêtez de nous prendre pour des culs-terreux et des Français de deuxième zone», a lancé mardi le sénateur LR Jacques Genest lors des questions au gouvernement. «Et surtout souvenez-vous que la révolution est venue des campagnes», a-t-il lancé, en donnant à «tous, rendez-vous le 17 novembre».

Les propos rapportés dans le JDD

du porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux - récusés par l'intéressé -, selon qui Laurent Wauquiez était «le candidat des gars qui fument des clopes et qui roulent au diesel», ont achevé d'attiser la colère des Républicains: le premier d'entre eux, Laurent Wauquiez, a dénoncé «un mépris» de la part du gouvernement, dans la droite ligne de ses attaques régulières contre «l'arrogance» de la majorité.

Au PS, si aucun appel à participer aux manifestations du 17 novembre n'a été lancé, le Premier secrétaire, Olivier Faure, a dénoncé une «arnaque», en soulignant que, sur cinq ans, «seulement 10 petits milliards sur ces 55 milliards vont finalement financer la transition énergétique».

Violences scolaires Les premières réponses du ministre

Alors que le plan d'action contre les violences scolaires sera présenté d'ici le 15 décembre, le ministre de l'Éducation a détaillé hier les mesures purement scolaires. Jean-Michel Blanquer indique que plusieurs dispositifs pourront être renforcés ou créés dès la rentrée de Toussaint. Chaque collège et lycée doit avoir un registre papier ou numérique où seront consignés tous les incidents signalés par les professeurs et la réponse apportée par l'établissement. En cas d'agression, le professeur doit être systématiquement accompagné par sa hiérarchie, y compris physiquement en cas de dépôt de plainte au commissariat. Les conseils de discipline seront simplifiés. Le délai de convocation devrait être réduit. Le ministre souhaite développer

les «sanctions de responsabilisation», qui ne représentent actuellement qu'1% des sanctions: repeindre un mur tagué par l'élève, rédiger un devoir sur l'homophobie en cas de remarque homophobe, ou même «faire des lignes» lorsqu'un élève réitère les mêmes incivilités (port de casquette par exemple). Le ministre a par ailleurs réitéré la possibilité de la présence physique d'un policier ou gendarme (non armé) au sein d'un établissement, «au cas par cas» et à la demande du chef d'établissement, un dispositif qui existe déjà, a-t-il dit. Ce plan a été décidé après la diffusion en octobre d'une vidéo montrant un élève en train de menacer sa professeure avec une arme factice dans un lycée de Créteil, des images qui ont suscité un vif émoi.

Le coton-tige, ce mal aimé

Risque pour la santé, pollution marine, la réputation du célèbre bâtonnet ouaté n'est guère reluisante. Est-ce justifié?

Mathieu ESCOULA
m.escoula@charentelibre.fr

Objet inconditionnel du quotidien, le coton-tige - le bâtonnet ouaté de son nom originel - connaît des heures tourmentées. Le 28 mai dernier, la Commission européenne établissait une liste noire des produits plastiques à bannir. Couverts, assiettes, pailles... et coton-tige étaient entre autres visés. Une énumération faite sur le plan législatif sous forme de proposition que le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont un an pour adopter.

La France a devancé les intentions européennes en interdisant, dès le 1^{er} janvier 2020, la vente des bâtonnets plastiques. La raison: mettre fin à la pollution marine auxquels les coton-tige plastiques contribuent, ceux-ci paraissant dans le Top 10 des déchets



Accusés d'être des «prédateurs» des mers et océans, les coton-tige plastiques seront absents des rayons à compter de l'année prochaine.

Photo archives AFP

les plus ramassés sur les côtes (voir en infographie). Jetés dans les toilettes - et non dans une poubelle comme il le faudrait - ils sont normalement filtrés par les grilles des stations d'épuration. Mais en cas de fortes pluies, les réseaux débordent et le surplus d'eau est rejeté dans la nature entraînant avec elle coton-tige et autres déchets plastiques.

Un produit de grande consommation

L'attaque environnementale n'est pas le seul coup porté aux coton-tige plastiques. Le risque sanitaire est dénoncé par les professionnels de santé à l'instar du

docteur Jean-Michel Klein (lire en encadré). Le premier vice-président du Syndicat National des Médecins spécialisés en ORL (SNORL) regrette en effet que l'objet soit devenu un produit de grande consommation «disponible à deux euros les trois boîtes en grande surface alors qu'il était auparavant vendu en pharmacie 10 euros la boîte».

Le business est tel que les remous autour du bâtonnet sont loin d'inquiéter les industriels. «Au départ, les gens venaient me voir, un peu désolés, pensant que tous les coton-tige allaient être interdits, s'amuse Jeanne Lemoine, directrice générale du

groupe Lemoine, numéro deux mondial du marché des bâtonnets ouatés. Il a fallu faire beaucoup de pédagogie», ajoute la femme d'affaires assurant n'avoir relevé aucune baisse des ventes.

Une indolore hausse des prix

Une progression que l'interdiction du 1^{er} janvier ne devrait pas interrompre. Depuis le début de l'année, l'entreprise Lemoine a délaissé le plastique au profit du papier pour 30% de ses bâtonnets. Une transition qui gonfle de 30% le coût de fabrication.

Cette hausse, répercutée telle quelle sur le prix payé par les consommateurs, ne provoquera a priori pas de baisse de la demande. D'une part, car il y a fort à parier que l'utilisateur continuera sa gratouille quotidienne que son coton-tige soit en plastique, en papier ou en bambou. Ensuite, car les bâtonnets, en raison de leur coût très faible, ne représentent qu'une infime partie du budget hygiène du consommateur. Par exemple, une boîte de 200, vendue 0,59 euro chez Monoprix, sera, après une hausse de 30%, facturée 0,76 euro. Pas sûr que cela bouleverse le comportement de l'acheteur, ni même que celui-ci s'aperçoive du changement, un tel achat restant occasionnel.

Que les toqués de bâtonnets ouatés se rassurent donc, ils pourront poursuivre leur petit plaisir matinal mais en mode écolo. Pour les autres, le temps est peut-être venu de changer leurs habitudes hygiéniques.



INFOGRAPHIE CL



Le Dr Jean-Michel Klein est premier vice-président du syndicat des ORL.

■ Est-il conseillé de se nettoyer les oreilles quotidiennement avec un bâtonnet?

Non. Un lavage tous les huit à dix jours est suffisant or il y a une surconsommation des coton-tige pour se nettoyer les oreilles. Celles-ci sont des conduits tortueux, étroits qui secrètent du cérumen, une substance

Jean-Michel Klein: «Il est préférable d'utiliser son auriculaire»

qui assure leur protection et qui s'élimine spontanément par l'extérieur. Malgré sa couleur déplaisante, c'est une matière propre et stérile.

■ Quels sont les principaux risques liés à l'utilisation du bâtonnet ouaté?

En cas d'utilisation quotidienne, l'oreille va se fragiliser et une irritation de la peau du conduit apparaîtra. Si le bâtonnet est utilisé trop en profondeur, il peut perforer le tympan ou provoquer un bouchon engendrant troubles auditifs et infections. Il faut veiller à ne pas aller plus loin que ne

pourrait le faire l'auriculaire.

■ L'abandon du plastique dans la composition des bâtonnets limite-t-elle les risques pour la santé?

Absolument pas. Quelle que soit la matière du coton-tige, les risques sont les mêmes. Il est préférable d'utiliser un simple gant de toilette et son auriculaire. Les curettes en plastique souple, sont aussi de bonnes alternatives à l'inverse des sprays, qui selon moi, sont inefficaces.

Propos recueillis par M.E.

■ PLAN HIVER

14.000 places d'hébergement d'urgence en plus

L'État ouvrira 14.000 places supplémentaires pour l'hébergement des sans-abri en France en cas de grand froid qui viendront s'ajouter aux 136.000 d'hébergement d'urgence qui existent déjà, annonce le ministre de la Ville et du Logement Julien Denormandie dans un entretien au *Parisien*. L'État va également débloquer 5M€ supplémentaires pour financer des équipes de maraude «partout en France» afin d'orienter les sans-abri vers les dispositifs d'urgence, a annoncé le ministre.

Cet après-midi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



Assez humide.

Un temps couvert et pluvieux se prolonge jusqu'en milieu de journée. Puis les précipitations s'éloignent peu à peu et laissent place à un temps variable à très nuageux avec de rares averses.

Le repos éternel, un marché en grande forme

TOUSSAINT De la fabrique du cercueil à l'entretien de la tombe, de la concession au monument funéraire, de nombreuses dépenses sont liées à la mort. Il est assez cher de mourir...

JULIEN ROUSSET
j.rousset@sudouest.fr

Si le rituel de la Toussaint paraît immuable comme le granit, le marché funéraire, lui, est en mutation permanente. Il ne connaît pas la crise : le nombre de décès augmente chaque année (lire ci-dessous), le prix des prestations funéraires suit lui aussi une trajectoire ascendante. « On a constaté une forte hausse des prix de 2005 à 2015. Depuis, la tendance est à la stabilisation », estime Arnaud de Blauwe, journaliste au magazine « Que choisir ».

1 Prévoyance : des contrats pas toujours très clairs

Il est possible de souscrire, auprès d'une compagnie d'assurances, un contrat obsèques, qui permet de préciser ses préférences pour la cérémonie, et d'éviter à ses proches d'avoir à la financer. D'après la Fédération française des assurances, 4,5 millions de contrats étaient en cours fin 2017, 4 % de plus qu'en 2016.

Ce contrat est alimenté sous la forme d'un versement unique, ou de versements mensuels. Le montant de cette cotisation dépend en grande

partie de l'âge du souscripteur. « Ça peut aller de 50 à 200 euros par mois », précise Arnaud de Blauwe. Il met en garde contre l'opacité de certains de ces contrats, qui, en

multipliant les prestations et les clauses, peuvent se retourner contre les bénéficiaires. Il est conseillé aux souscripteurs d'envoyer une copie de ces contrats aux personnes concernées, pour être sûr de leur exécution, et que, au moment du décès, les bénéficiaires toucheront bien l'argent. Il arrive que des assureurs oublient de se manifester...

2 Les obsèques à des prix très variables

Dans son édition parue la semaine dernière, « Que choisir » consacre un dossier au coût des obsèques, sur la base d'un questionnaire auquel ont répondu 2 144 clients récents des Pompes funèbres. Conclusion de cette enquête : ce coût varie de 3 000 à 5 000 euros.

On se souvient d'une enquête de l'association de consommateurs Familles rurales, l'an dernier, qui avait fait établir 37 devis pour une même situation, et mis en lumière des écarts encore plus marqués. Le prix variait

de 1 à 5, de 860 à 4 500 euros. Les devis étaient, selon l'association, plutôt moins chers chez les indépendants, et quand ils étaient négociés en boutique et non sur Internet.

Ces variations s'expliquent, entre autres, par la diversité des prestations proposées. Certaines d'entre elles sont obligatoires dans tout devis : la fabrication d'un cercueil « à quatre

poignées » (600 à 3 000 euros), le transport et le déplacement dudit cercueil par des porteurs, l'opération d'inhumation ou d'incinération. D'autres sont optionnelles : soins de conservation, chambre funéraire, habillage du défunt, annonces nécrologiques, fleurs... « Les entreprises de pompes funèbres ne sont pas toujours transparentes sur ce qui est obligatoire et ce qui ne l'est pas », relève Arnaud de Blauwe.

3 Inhumation et crémation : un coût semblable

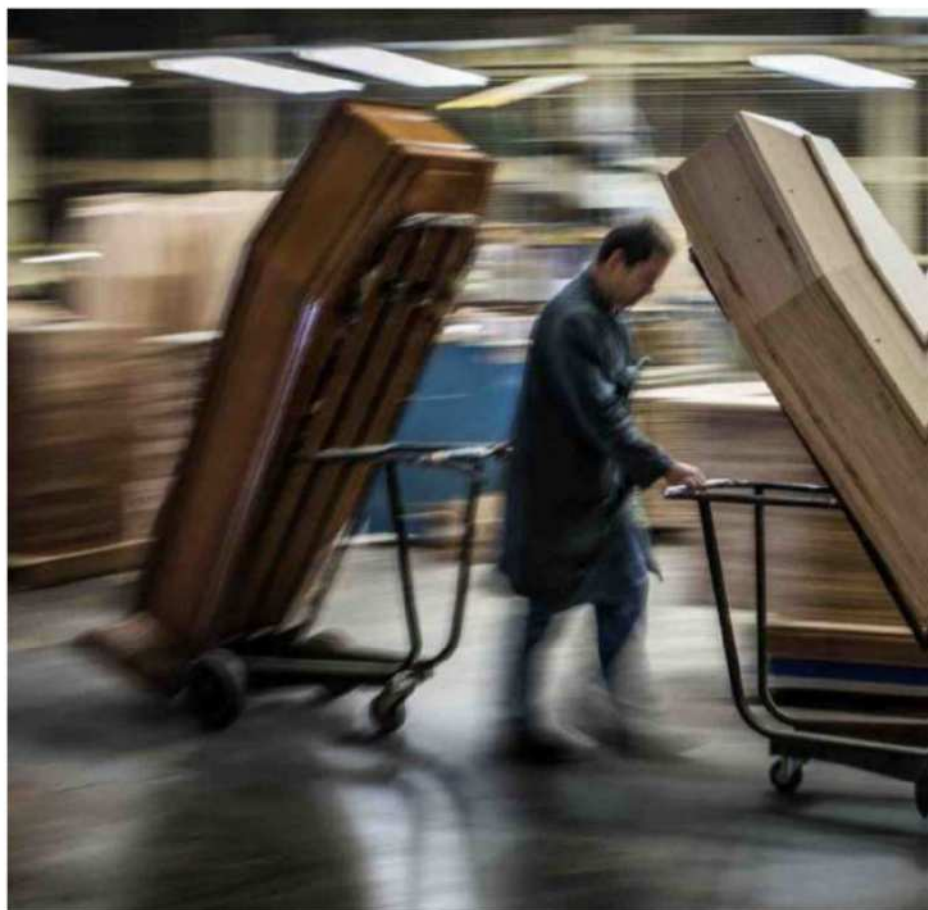
La crémation s'est banalisée. Alors qu'elle représentait 1 % des obsèques il y a quarante ans, elle est désormais choisie par un tiers des défunts. Elle avait la réputation d'être moins chère que l'inhumation. Mais les prix sont aujourd'hui à peu près équivalents : 3 000 euros de coût moyen. Pourquoi ? Parce qu'en entrant dans les mœurs, la crémation est devenue une cérémonie de plus en plus sophistiquée. Elle a été dotée, en fait, des attributs d'une inhumation. Fleurs, plaques, discours, musique...

4 Le monument funéraire, de « 1 000 à 7 000 euros »

Si le défunt rejoint un caveau familial, les proches n'auront pas à se poser la question du monument funéraire. En revanche, s'il faut aménager une tombe, des frais supplémentaires sont à prévoir.

Première étape : choisir une concession, un emplacement dans un cimetière. Les prix fluctuent selon la durée, le nombre de mètres carrés et la ville. À Paris, il faut déboursier plus de 2 000 euros pour une concession de trente ans. Dans des villes moyennes, une concession est beaucoup plus accessible. Autour de 300 à 500 euros...

Il faut ensuite faire habiller cet emplacement d'une pierre tombale, en financer la conception et la pose. « Nos devis démarrent à 1 000 euros et peuvent aller jusqu'à 7 000. Le pa-



Certaines prestations sont obligatoires pour un entrepreneur de pompes funèbres comme la réalisation et l'opération d'inhumation ou de crémation. PHOTO ILLUSTRATION : JEFF RACHOUD/AFIP

nier moyen chez nous s'élève à 2 500 euros », explique, joint par « Sud Ouest », Jérôme Dols, cofondateur, il y a deux ans, de France tombale. Une société dont le site Internet propose aux clients de concevoir eux-mêmes, avec des simulations en 3D, la tombe, à partir d'un éventail de 80 modèles et de neuf granits.

5 Entretien, cérémonie à distance : le cimetière 2.0

Et après les obsèques ? Dans notre société mobile, les parents sont de plus en plus souvent éloignés de la tombe familiale. Des start-up proposent de les entretenir à leur place. Laver, réparer, traiter contre la mousse, fleurir... La société En Sa Mémoire assure des interventions ponctuelles (de 135 euros à 190 euros selon le service demandé) ou régulières (29 à 126 euros par mois, selon la fréquence).

L'entreprise Afterweb Venture propose, pour sa part, des retransmissions vidéo des obsèques, en direct ou en VOD, pour, selon le site, « réunir ceux qui ne peuvent être présents ». Environ 200 euros l'offre moyenne. On se souvient du personnage de Jean-Louis Trintignant, dans le film de Chéreau, qui disait : ceux qui m'aiment prendront le train... »

L'alternative de la co

BORDEAUX Une association, Syprès, porte un projet de coopérative funéraire

L'association naît en 2014, à Bordeaux, elle s'appelle Syprès (1). Il s'agit de « porter un autre regard sur la mort », et de bâtir « un service funéraire différent ». Des temps d'échange, sur notre rapport à la mort et au deuil, les Cafés mortels, sont organisés régulièrement. Au-delà de cette réflexion, l'association, laïque, se mobilise pour créer une coopérative funéraire, comme il en existe au Canada : les adhérents cotisent pour préparer et financer leurs obsèques.

« Le secteur funéraire est de plus en plus concentré. Les fonds de pension sont très présents, les prix des obsèques ont beaucoup augmenté depuis vingt ans. Nous voulons proposer un modèle économique sobre, qui ne court pas après les marges. On sait, par exemple, qu'un cercueil simple coûte environ 200 euros, alors

que les cercueils sont vendus deux, trois fois plus cher », expliquent Olivier Gallet et Eric Morabin, deux porteurs du projet.

Cérémonies trop formatées

Leur ambition va très au-delà de la question financière. « Le monde professionnel lié à la mort est très cloisonné. Il y a le médical pour la fin de vie, les pompes funèbres pour la cérémonie... Il n'y a pas d'accompagnement de fond, sur le long terme. Les cérémonies sont très « pros », très standardisées, en particulier pour les crémations. Les grands opérateurs funéraires sont historiquement ceux qui assurent les fournitures (cercueil, convoi, fleurs etc.) et, de ce fait, prennent en charge la cérémonie, comme si, finalement, elle venait presque en complément. Notre modèle, à l'inverse, est basé sur la cérémonie. Nous voulons redonner à ce moment une consistance forte. »

Où en est le projet ? « À ce jour, nous avons collecté 75 000 euros. Plusieurs collectivités comme la Région

opérative



Olivier Gallet et Éric Morabin

PHOTO J.R. / «SO»

ou Bordeaux Métropole nous soutiennent. Une équipe d'une vingtaine de bénévoles y travaille. 600 personnes sont aujourd'hui abonnées à notre newsletter. On sent qu'elles ont envie de faire bouger les choses mais ne savent pas trop comment s'y prendre. Nous espérons ouvrir la coopérative en mars 2019 à Bordeaux.»

(1) sympres.fr

« Les cimetières sont devenus des lieux touristiques »

PATRIMOINE Trois siècles d'histoire des cimetières et lieux de sépulture, depuis les caveaux des églises jusqu'aux espaces publics, sont aujourd'hui vantés dans les guides

Professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université d'Aix-en-Provence, Régis Bertrand a publié « Cimetières et tombeaux, patrimoine funéraire français », coécrit avec Guénola Groud, aux éditions du Patrimoine.

« **Sud Ouest** » Votre livre décrit l'apparition progressive, au XIX^e siècle, du cimetière contemporain, « un paysage minéral, végétal, lieu de promenade ouvert au public »... Où reposaient les morts jusqu'alors ?

Régis Bertrand Depuis le début du Moyen Âge, dans les pays catholiques, les morts envahissent les lieux de culte : ils sont enterrés dans des caveaux, à l'intérieur des églises. Des parcelles existent à l'extérieur des



Le Père Lachaise à Paris, créé en 1804, parfait exemple des cimetières contemporains, ouverts à la promenade. PHOTO AFP

églises pour enterrer les personnes pauvres : ces cimetières ont l'allure de terrains vagues. On dit souvent que tout change avec la Révolution, mais en fait c'est Louis XVI, et son ministre Turgot, qui interdisent, en 1776, l'inhumation à l'intérieur des églises.

Pour quelles raisons ?

Pour des raisons d'hygiène, et de décence du culte, car ces caveaux sentaient mauvais.

Vous expliquez dans votre ouvrage que le cimetière nouveau émerge à la fin du XVIII^e siècle...

La Révolution laïcise les cimetières, qui sont confiés aux communes. Puis, au lendemain de la Révolution, on invente un nouveau cimetière : on le déplace, pour des raisons de

salubrité, loin des centres-villes. C'est une politique observée dans toutes les grandes villes européennes, et on le conçoit désormais comme un lieu de promenade, ouvert au public. En 1804, Napoléon promulgue le décret sur « les

À partir du XX^e siècle, les tombeaux deviennent beaucoup plus sobres et homogènes : une dalle, une stèle

lieux servant aux sépultures », qui fonde la législation funéraire contemporaine. Tout un secteur professionnel émerge autour du funéraire, de nouveaux rites commémoratifs apparaissent.



Régis Bertrand, historien.

PHOTO DR

À quels rites pensez-vous ?

Je pense au fleurissement des sépultures, un retour sans doute à une tradition gréco-romaine, qui est très nouveau à l'époque et va largement se diffuser, puisqu'il se poursuit aujourd'hui.

Autre nouveauté : un cortège traverse désormais le cimetière pour accompagner le mort jusqu'à « sa dernière demeure ».

Comment expliquez-vous que les cimetières deviennent des lieux de promenade ?

L'une des explications est l'énorme influence de l'Antiquité à cette époque, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. On veut reconstituer les Champs élyséens, ces jardins de la mort dans la mythologie grecque, où on peut méditer sur la vie et sur la mort.

C'est l'âge des grands cimetières urbains...

Oui, trois cimetières sont créés à Paris : le Père Lachaise, en 1804, d'abord sur 17 hectares puis sur 43, le cimetière du Montparnasse et le cimetière de Montmartre. Le Père Lachaise est un ancien domaine agricole et l'architecte a veillé à ce que les frondaisons, les arbres soient conservés au maximum, le programme pour le concours demandait un « lieu où l'on puisse se promener ».

Les tombeaux sont volontiers extravagants...

Le cimetière reflète alors une société fortement inégalitaire, les tombeaux des familles riches rivalisent de magnificence ou de créativité. À partir du XX^e siècle, avec l'extension de la classe moyenne, les tombeaux deviennent beaucoup plus sobres et homogènes : une dalle, une stèle.

Les cimetières, aujourd'hui, se visitent, ce qui n'est pas forcément la vocation d'un lieu de recueillement...

De plus en plus en effet, des guides ou les offices de tourisme proposent des visites, et c'est souvent un succès. Mais il faut gérer cette curiosité, éviter que des groupes ne perturbent, par exemple, une cérémonie, concilier les flux et le recueillement. Le cimetière est un lieu patrimonial à part entière, on peut y voir des tombes magnifiques et y comprendre l'histoire d'une ville et d'une société.

DE PLUS EN PLUS DE DÉCÈS.

La démographie est favorable au marché funéraire. Les enfants du baby-boom sont désormais sexagénaires ou septuagénaires. Le nombre de décès augmente d'année en année : 532 000 en 2008, 580 000 en 2016, 603 000, l'an dernier... Cette tendance n'est pas appelée à faiblir. Selon les projections de l'Insee, « les décès devraient s'accroître à partir de 2030, avec l'arrivée au grand âge des générations nombreuses du baby-boom ». L'Insee estime que le nombre de décès pourrait s'élever à 773 000, en 2049.

MARCHÉ. Des fonds de pension investissent massivement dans ce secteur où cohabitent quelques grands groupes (en particulier OGF, dont la marque phare est Pompes funèbres générales, et Funecap, dont l'enseigne phare est Roc Eclerc), des indépendants, des régies municipales (16 % du marché). Des start-up s'intéressent aussi au marché funéraire. Leurs prestations sont ciblées sur un service en particulier.

L'État maintient ses efforts pour les sans-abri

PRÉCARITÉ Le gouvernement a présenté, hier, son plan hiver, qu'il estime « sans précédent »

Autant de places d'hébergement d'urgence que l'hiver dernier, plus de maraudes pour sortir les sans-abri de la rue : le gouvernement dévoilait hier, son plan hiver, un effort qu'il estime « sans précédent ». Mais qui est encore « sous-dimensionné » selon les associations.

« Jamais un gouvernement n'a fait autant d'efforts que le nôtre pour l'hébergement d'urgence », affirme le ministre du Logement, Julien Denormandie. En plus des 136 000 places déjà existantes pendant l'année, l'État en ouvrira 14 000 supplémentaires en cas de grand froid, mobilisables à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 31 mars. Un dispositif d'ampleur similaire à celui de l'année passée.

La promesse d'Emmanuel Macron, qui ne voulait plus de sans-abri dans les rues à la fin 2017, reste donc loin d'être tenue. Mais Julien Denormandie insiste : « Nous ne dévions pas de cap, mais ça ne se fera pas en un hiver car la situation est difficile. »

Le gouvernement prévoit aussi d'investir cinq millions d'euros pour augmenter le nombre de maraudes, essentielles pour approcher nombre de SDF qui n'appellent pas le 115 et ne sollicitent jamais d'hébergement d'urgence.

Gestion au thermomètre

Face à ce plan, les associations d'aide aux sans-abri ne sont qu'à demi-convaincues. « Le dispositif est encore sous-dimensionné », estime Éric Pliez, président du Samu social de Paris. « Renforcer les maraudes, c'est une bonne démarche » : dans la rue, une majorité de SDF ne font pas appel au 115.

Mais s'ils entrent en hébergement d'urgence, comment gérer ce nouveau public avec un nombre de places égal à l'an dernier ? « Ça va mettre tout le monde au pied du mur », craint-il. D'autant que le Samu social constate « une demande accrue de la part de familles avec enfants ». À la Fédération des acteurs de la solidarité



Le nombre de maraudes va être augmenté pour approcher les SDF qui n'appellent jamais le 115. PHOTO ILLUSTRATION MAXPPP

té (FAS), qui rassemble 800 associations gérant 80 % des centres d'hébergement, on salue une « mobilisation de l'État plus précoce que les années passées ». Mais « il faut sortir de la gestion au thermomètre : l'été, il y a autant de demandes d'hébergement et la mortalité des sans-abri est

aussi importante qu'en hiver », martèle son directeur Florent Gueguen.

Le gouvernement insiste pourtant sur ses efforts pour mieux accompagner les plus précaires vers le logement, en annonçant une enveloppe de cinq millions d'euros pour y parvenir.

Qui sont les mystérieux squelettes de l'église ?

PATRIMOINE Des ossements sont dispersés au-dessus des voûtes de l'église Saint-Léger. Un drôle d'endroit pour une tombe. Le mystère plane sur les raisons de sa présence

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Ils étaient tout contents, les visiteurs des Journées du patrimoine. En septembre, les plus motivés ont pu monter jusqu'au clocher de l'église Saint-Léger, à Cognac. Mais juste avant d'arriver au sommet, ils sont tombés sur un os. Et pas qu'un. « Effectivement, les gens ont été assez interloqués de voir des squelettes ici », témoigne Vincent Bretagnolle.

L'animateur du service Ville d'art et d'histoire se souvient qu'il avait lui-même été surpris lors de sa première visite. « Quand je suis monté au clocher, il y a quatre ans, je m'étais dit que la présence de ces os n'était pas vraiment normale. Il existe plusieurs façons d'inhumer des morts, mais sous une charpente, ça ne se fait pas. J'en étais ressorti assez interpellé. » Depuis, le mystère demeure. Il y a quelques mois, l'architecte des bâtiments de France s'est tout de même émue de la situation, signalant que des squelettes n'avaient pas à se trouver dans ce lieu de patrimoine appartenant à l'État.

Il est vrai que la scène est quelque peu étrange. Nous sommes dans l'extrados, un espace situé juste au-dessus des croisées d'ogives. Les seuls êtres vivants à pénétrer les lieux sont les pigeons, dont les fientes maculent le sol. Et de part et d'autre de la nef, cette vision étrange : des os étalés partout, dans un total désordre. « C'est un vrai mystère, admet Vincent Bretagnolle. On ne sait pas qui ils sont, ni pourquoi ils se sont retrouvés ici. » Impossible, même, de compter leur nombre. Peut-être une vingtaine, selon une estimation som-



Vincent Bretagnolle, guide du service Ville d'art et d'histoire, avance deux hypothèses pour expliquer la présence de cet ossuaire à cet endroit insolite. PHOTO J.G.

maire. « Le problème, c'est que pour pouvoir les sortir d'ici, il faudrait enquêter pour connaître leur origine », formule le guide. Lequel émet deux hypothèses. La première est une piste interne. « Il y a eu, à un moment donné, des travaux dans la nef. Là, ils ont découvert un ossuaire. Dans un souci de préservation, les personnes de l'époque ont gardé les os au sein de l'église. »

Un cimetière démantelé ?

L'autre explication est extérieure à Saint-Léger. « Autrefois, les cimetières étaient situés à proximité des églises. L'emplacement actuel de la place d'Armes en était un. Et on sait qu'au XVIII^e siècle, le gouverneur de Paris a demandé aux communes de sortir les cimetières de l'intérieur des villes. Peut-être que le déplace-

ment remonte à cette époque, ou au moment de la construction des halles. En tout cas, si cette hypothèse est la bonne, il reste une immense question : pourquoi s'embêter à remonter les ossements tout en haut de l'église ? En l'état de nos connaissances, en tout cas, on ne peut rien conclure. » Sauf qu'il ne s'agit pas d'une série de meurtres récents, la police peut rester tranquille.

Du côté de l'église, malgré tout, certains paroissiens ont entendu dire que les ossements étaient auparavant dans le cimetière au pied de l'église. Mais ces témoignages ne peuvent malheureusement pas être confirmés par une quelconque trace écrite. Le mystère des squelettes du clocher va donc planer encore longtemps sur Cognac...

La dépouille d'un prêtre

Un autre squelette a également été mis au jour, récemment. C'était sur le site de l'ancien hôpital, qui est en train de devenir un nouveau quartier. Des employés qui démolissaient une annexe ont eu un coup de trappelle malheureux. L'engin a ouvert une stèle. À l'intérieur, une petite relique portait des indications. Après exploitation, les spécialistes ont pu établir que la dépouille enterrée là était celle d'un prêtre qui officiait à l'aumônerie de l'hôpital. L'évêché pourrait l'inhumer au cimetière des prêtres de Saint-Léger.



LE PIÉTON

A croisé un nombre croissant d'enfants déguisés pour Halloween, hier, dans les rues de Cognac. Qu'on le considère comme un coup commercial ou pas, l'événement fait désormais partie du paysage. En tout cas à Cognac, puisque le Piéton a croisé des habitants de Jarnac qui préféraient venir collecter des bonbons dans la cité des eaux-de-vie. Chez eux, disent ces mamans, la sauce n'a pas encore pris !



PHOTO P.M.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Atelier calligraphie. De 14 h à 17 h, trois séances d'une heure avec l'artiste Lehsan Mohamed Embarec. Dans le cadre de la manifestation Migrations humaines « Exode, larmes, espoirs », au CSC Aserc 73 boulevard des Borderies. Gratuit, sur inscription au 05 45 36 87 50.

Exposition « 14-18 Poitou-Charentes ». De 13 h à 18 h, autour de grands panneaux retraçant chacun la vie d'un personnage pendant cette période, à l'Espace Découverte. Entrée libre. Tél. 05 45 36 03 65.

Exposition temporaire. De 14 h à 18 h, exposition sur les « Flamands et Hollandais au siècle d'or », au Musée d'art et d'histoire. Tarif : 5 euros, avec accès aux collections permanentes. Tél. 05 45 32 07 25.

L'atelier floral a ses habitués

Au club des aînés, tous les jeudis après-midi, on se retrouve avec grand plaisir autour des jeux de société. Et chaque dernier jeudi du mois, pour celles et ceux qui le souhaitent, Marie Brisson, la présidente du club, anime un atelier floral ouvert à tous les âges (1). La doyenne, Simone Gorget, 97 ans, ne manquerait pour rien cette parenthèse verdoyante qu'elle partage avec ses amies Marcèle, Éliette, Carminda et Annie.

Marie Brisson a ramené de son jardin branches, fleurs de saison, petites pommes... avec un fil conducteur : « Réapprendre à avoir confiance en ses mains, chaque fin de mois, sans obligation. On peut se faire plaisir et se dire que tout peut continuer, même avec des doigts blessés par l'arthrose déformante. » Un autre projet va mobiliser l'association dans les prochains jours : réaliser la décoration du sapin « extra'ordinaire », qui sera installé devant le Castel à la fin du mois de novembre avec l'aide des petites mains de Dizedon.

L'heure tourne en ce jeudi après-midi, il est déjà temps de servir le goûter aux adhérents. Aujourd'hui, c'est



À gauche, Annie Conté et Carminda, à droite Simone Gorget, Marcèle Verdine et Éliette Bellec. PHOTO DR

le collectif interprofessionnel des victimes de l'amiante et du travail qui offre tartes et fruits aux aînés. Anne-Marie Saivres, la présidente, veut remercier le club des aînés d'avoir prêté un espace pour entreposer les dossiers du collectif.

Sandra Balian

(1) Compter 5 à 10 euros pour les non-membres. Le club est preneur de vieux draps ou bouts de tissus pour ses activités.

Carton plein pour les rencontres

L'association Vivre en Borderies organisait pour la première fois, le week-end dernier, une exposition des travaux exécutés par une quinzaine de personnes de la région qui se livrent avec passion à leur hobby. Elle s'est déroulée sous l'impulsion du président, Jean-Claude Texier, à la suite d'une rencontre avec l'un des peintres présents à cette manifestation. S'émerveillant de la qualité des œuvres réalisées, il eu l'idée de donner à ce peintre l'occasion de les mettre en valeur. Il ne restait plus qu'à réunir autour de lui d'autres amateurs éclairés.

Découvertes et échanges

Le talent était au rendez-vous, comme ont pu le constater les visiteurs venus en nombre, et parfois d'assez loin, pour parcourir les différents stands, contempler avec plaisir, voire acquérir, de belles réalisations. Broderies, articles décoratifs en tissu, jouets et objets en bois, poteries et céramiques colorées, patchworks, sièges retapissés, photographies de sujets très variés,



Les rencontres artistiques ont attiré beaucoup de monde à la salle des fêtes le week-end dernier. PHOTO C.-CH.G.

gouaches, peintures à l'huile, aquarelles, fusain, etc. Tout ce qui était exposé révélait le travail minutieux, précis et patient de leur auteur et le résultat en valait la peine.

Le public ne s'y est pas trompé : les échanges ont été nombreux avec les exposants qui ont répondu à une

foule de questions portant sur le choix des sujets, les techniques utilisées, les difficultés rencontrées, etc. Ce fut aussi un excellent moment de rencontre enrichissant entre exposants. De quoi ensoleiller un week-end particulièrement pluvieux et glacial.

Colette-Christiane Guné

On mixe avec DJ Marty aux Jardins de Louise

CHÂTEAUBERNARD Quand il est question d'animation aux Jardins de Louise, Alexandra ne se met aucun frein. Place à la musique électro jeudi dernier. Un après-midi où les amis de l'Ehpad Guy Gauthier et les enfants du centre de loisirs castelbernardin étaient aussi conviés. Aux manettes, DJ Marty pour sa première scène en maison de retraite. L'exercice ne fut pas aisé, mais grands et petits ont bel et bien partagé une chenille version électro !



Les participants ont apprécié l'animation électro. SANDRA BALIAN

CHÂTEAUBERNARD

Permanence du Cidvat. Le Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail tient sa permanence mercredi 7 novembre de 15 h à 18 h, salle Jean-Tardif. Toute personne craignant d'être victime d'une maladie professionnelle et son entourage ne doivent pas hésiter à se rapprocher de l'association, car les délais pour agir sont sou-